



ANNULATION UNILATERALE DES ACTIONS COLLECTIVES : DES PERSONNELS MEPRISES

Le 05 octobre dernier, les collègues ont été informés au dernier moment (l'action collective avait d'ailleurs déjà débute) de l'annulation du stage de citoyenneté qu'elles organisaient depuis plusieurs semaines (mais également de toutes les actions prévues dans les 15 jours qui viennent).

Cette décision prise dans l'urgence (liée à la situation sanitaire) a mis en difficulté les personnels qui se sont investis depuis plusieurs semaines, a impacté les partenaires.. sans parler des probationnaires qui s'étaient organisés afin d'assister à celle-ci.

Devant le mécontentement et l'incompréhension grandissante du personnel, la Direction décide de donner enfin une « réponse » deux jours plus tard dans lequel il est expliqué qu'il s'agit de « la logique nationale au regard du passage en zone rouge maximale de Paris. »

De plus, aucune information ne nous a été donnée sur la suite des actions collectives futures au-delà des 15 jours prévus. Quid de l'organisation des futures actions collectives qui risquent elles aussi d'être supprimées ?

La CGT 93 comprend la réalité sanitaire mais s'interroge sur l'incohérence des mesures prises concernant la réduction des risques de contamination.

En effet, aucune disposition n'a été prise concernant la mise en place du télétravail (ou travail à domicile) alors que le gouvernement l'encourage et que la CGT 93 l'a déjà revendiquée (une journée par semaine et uniquement sur la base du volontariat).

Les agents **refusent** de naviguer à vue, s'invertir vainement et subir des décisions unilatérales dont les logiques leur échappent !

La CGT 93 dénonce cette situation qui dégrade les conditions de travail des personnels et exige une meilleure visibilité à long terme afin d'éviter ce climat d'incertitude.